

Réponse de LafargeHolcim à l'enquête sur la Syrie

En 2016, un certain nombre de publications ont fait état d'allégations impliquant les opérations de l'ancienne société Lafarge dans sa cimenterie syrienne et, plus spécifiquement, que des collaborateurs de l'entreprise auraient réalisé des transactions avec certains groupes armés et avec des tiers visés par des sanctions, courant 2013 et jusqu'à l'évacuation de l'usine en septembre 2014.

Comme indiqué précédemment, en réponse à ces allégations, le Groupe a lancé une enquête interne indépendante sous la supervision du Comité Finance & Audit du Conseil d'administration. Les résultats de cette enquête montrent que la détérioration de la situation politique en Syrie a entraîné des défis très difficiles quant à la sécurité, les activités de l'usine et les employés. Cela incluait des menaces pour la sécurité des collaborateurs ainsi que des perturbations dans les approvisionnements nécessaires pour faire fonctionner l'usine et distribuer ses produits.

A cette époque, différentes factions armées ont contrôlé ou ont tenté de contrôler les zones autour de l'usine. L'enquête montre que la filiale locale a remis des fonds à des tierces parties afin de trouver des arrangements avec un certain nombre de ces groupes armés, dont des tiers visés par des sanctions, en vue de maintenir l'activité et d'assurer un passage sûr des employés et des approvisionnements vers, et depuis l'usine. L'enquête n'a pas pu établir avec certitude quels étaient les destinataires ultimes des fonds au-delà des tierces parties concernées.

Rétrospectivement, les mesures prises pour poursuivre les activités de l'usine étaient inacceptables. Les responsables des opérations en Syrie semblent avoir agi d'une façon dont ils pensaient qu'elle était dans le meilleur intérêt de l'entreprise et de ses employés. Néanmoins, l'enquête révèle des erreurs de jugement significatives en contradiction avec le code de conduite alors en vigueur.

Les activités de Lafarge en Syrie ont fonctionné à perte durant la période en question et représentaient moins de 1 % du chiffre d'affaires du Groupe à cette époque.

En conséquence de l'enquête interne et de ses résultats, le Conseil d'administration a pris un certain nombre de mesures. Premièrement, le Conseil d'administration a approuvé la création d'un nouveau Comité Éthique, Intégrité et Risques, supervisé par un membre du Comité exécutif. Les autres mesures comprennent, avec le soutien d'un conseil externe, l'amélioration continue des efforts déjà entrepris par le Groupe au cours des dernières années, spécifiquement l'adoption d'un processus d'évaluation des risques plus rigoureux se concentrant en particulier sur les tiers à haut risque et les partenaires de joint-venture, un programme de revue des tiers à risques, un nouveau programme de contrôle des sanctions et des exportations ainsi que d'autres mesures résultant d'un exercice de benchmark que le Groupe a entrepris. Le Conseil d'administration a demandé à ses dirigeants exécutifs de mettre en œuvre ces actions avec force, car elles ont été prises dans le but de renforcer davantage et d'avoir les ressources nécessaires à une organisation à la pointe en matière de compliance, dont les processus sont en ligne avec les meilleures pratiques. Il ressort clairement qu'il ne peut pas y avoir de compromis sur les sujets de compliance et sur l'adhésion aux standards du Code de conduite de l'entreprise, quelles que soient les difficultés opérationnelles.

En se basant sur les informations disponibles aujourd'hui, il n'y a pas d'indication que ces allégations seraient susceptibles d'avoir un impact financier négatif significatif pour le Groupe.

En lien avec les activités mentionnées, il est rapporté que des plaintes criminelles ont été déposées en France. De telles procédures sont conduites de façon confidentielle et ni Lafarge SA ni aucune de ses filiales n'en font partie. Dans le contexte de ces procédures, l'entreprise ne commentera pas davantage les résultats et les conduites individuelles.

À propos de LafargeHolcim

LafargeHolcim est le leader mondial des matériaux et solutions de construction au service des maçons, constructeurs, architectes et ingénieurs du monde entier. Le Groupe produit du ciment, des granulats et du béton prêt-à-l'emploi utilisés pour des constructions aussi variées que des logements abordables, des petits projets locaux ou des projets d'infrastructures complexes d'un point de vue technique et architectural. Face aux enjeux de l'urbanisation et à son impact croissant sur la planète et ses habitants, le Groupe développe des produits et solutions de construction innovants, marqués par un fort engagement en matière de développement durable. LafargeHolcim occupe une place de leader dans toutes les régions du monde, emploie environ 90 000 collaborateurs dans plus de 80 pays et dispose d'une présence géographique équilibrée entre les marchés en développement et matures.

Vous trouverez plus d'informations sur le site www.lafargeholcim.com

À propos de LafargeHolcim en Syrie

En raison de la nature du produit et du processus de fabrication, les cimenteries sont situées sur ou près des marchés qu'elles desservent. Dans certaines zones, cela peut constituer un défi. La Syrie est l'une de ces zones. Lafarge a construit une cimenterie en Syrie qui a nécessité près de 3 ans de travaux pour un coût d'environ 680 millions de dollars. La production a démarré en mai 2010 et le Groupe était un employeur important de la région, livrant du ciment pour des maisons, entreprises et routes pour différentes populations en Syrie. Presque dès l'ouverture, la situation politique en Syrie s'est rapidement détériorée et a posé des défis très difficiles pour la sécurité, les activités de l'usine et les employés. Cela incluait des menaces pour la sécurité des collaborateurs ainsi que des perturbations dans les approvisionnements nécessaires pour opérer l'usine et distribuer les produits. A certaines périodes, différentes factions politiques armées ont contrôlé ou ont cherché à prendre le contrôle des zones autour de l'usine. La situation autour de l'usine s'est fortement détériorée et est devenue intenable forçant LafargeHolcim à l'abandonner en septembre 2014 et à licencier ses employés qui dépendaient de ce travail pour vivre. Le Groupe n'a pas cherché à faire fonctionner l'usine depuis lors.

Important disclaimer - forward-looking statements

This document contains forward-looking statements. Such forward-looking statements do not constitute forecasts regarding results or any other performance indicator, but rather trends or targets, as the case may be, including with respect to plans, initiatives, events, products, solutions and services, their development and potential. Although LafargeHolcim believes that the expectations reflected in such forward-looking statements are based on reasonable assumptions as at the time of publishing this document, investors are cautioned that these statements are not guarantees of future performance. Actual results may differ materially from the forward-looking statements as a result of a number of risks and uncertainties, many of which are difficult to predict and generally beyond the control of LafargeHolcim, including but not limited to the risks described in the LafargeHolcim's annual report available on its Internet website (www.lafargeholcim.com) and uncertainties related to the market conditions and the implementation of our plans. Accordingly, we caution you against relying on forward looking statements. LafargeHolcim does not undertake to provide updates of these forward-looking statements.